

Document d'information clé pour l'investisseur (DICI)

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Ce n'est pas un document promotionnel/marketing. La loi exige que les informations vous aident à comprendre la nature et les risques de ce fonds. Il vous est conseillé de le lire afin de pouvoir prendre une décision éclairée quant à l'opportunité d'investir.



PÂRIS BERTRAND
SYSTEMATIC ASSET MANAGEMENT

WISE Europe (le «Fonds»)

Un compartiment de Paris Bertrand Systematic Asset Management plc (les "OPCVM").
EUR Institutional - ISIN: IE00BSMT0Z52 (la "Classe")

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du Fonds est d'apporter une appréciation du capital ainsi qu'une performance positive par rapport aux marchés des actions européennes, sur un horizon de moyen à long terme.

Le Fonds cherche à investir principalement dans des actions ou autres classes d'actifs dont les rendements sont équivalents à ceux des actions cotées en bourse. Le Fonds investit majoritairement sur des titres européens, mais il peut exposer jusqu'à 25 % et 20 % de ses actifs aux marchés mondiaux et marchés émergents, respectivement.

Le Fonds cherche à atteindre son objectif grâce à un portefeuille hautement diversifié composé d'entreprises affichant des fondamentaux attrayants (forte rentabilité, solide bilan, bonnes perspectives de bénéfices et faibles valorisations). Le portefeuille est également diversifié en termes de secteurs, capitalisation boursière et régions. La majeure portion des actions et titres assimilables à des actions permettra au Fonds de s'exposer aux entreprises européennes.

Le Fonds cible des investissements sous-jacents facilement accessibles à l'achat ou à la vente et présentant peu de contraintes de liquidités.

Le Fonds utilise par ailleurs des instruments financiers dérivés tels que des contrats à terme et des options, afin de protéger la valeur des actifs du portefeuille et renforcer l'exposition du Fonds lorsque cela se révèle

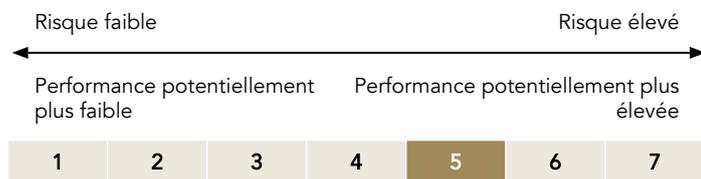
nécessaire. Il est possible qu'une part significative des actifs du Fonds soit investie dans des instruments financiers dérivés, ce qui peut impacter la performance du Fonds à la hausse ou à la baisse. Le Fonds peut investir dans des instruments financiers dérivés.

Le Fonds est géré de manière active par rapport à l'indice MSCI Europe Net Total Return (l'« Indice ») qui sert de référence pour le suivi des performances et le calcul des commissions de surperformance. Le Gérant n'est pas tenu de respecter des contraintes en termes d'écart par rapport à la composition de son indice de référence et pourra à sa discrétion investir dans des titres/secteurs qui ne figurent pas dans l'Indice. La marge de manœuvre par rapport à l'Indice peut être importante.

Vous pouvez acheter ou vendre des actions du Fonds chaque jour, dès lors qu'il s'agit d'un jour ouvré. Les actions détenues dans le Fonds sont des actions de capitalisation. Cela signifie que les revenus générés par les investissements du Fonds sont intégrés à la valeur des actions et ne sont pas reversés en dividende.

Recommandation : Le Fonds convient aux investisseurs qui souhaitent investir sur un horizon de placement de moyen à long terme.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT DU FONDS



Cet indicateur s'appuie sur des données historiques et peut ne pas être un indicateur fiable de la performance future du Fonds. Les catégories de risque et de rendement présentées ne sont pas garanties et peuvent évoluer au fil du temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque. L'indicateur de risque du Fonds est 5. Il reflète le comportement historique des cours de la classe d'actifs dans laquelle le Fonds investit :

La valeur des placements dans des actions peut fluctuer selon les conditions de marché, ce qui peut directement impacter la valeur des investissements détenus par le Fonds.

Le Fonds investit majoritairement sur une région donnée, ce qui peut accentuer le risque par rapport à un fonds qui investirait dans plusieurs régions du monde.

Le Fonds investit dans un portefeuille concentré d'investissements susceptibles d'être exposés en grande partie à un ou plusieurs secteurs ou industries en particulier. L'éventail des investissements peut augmenter le risque du Fonds par rapport à celui d'un portefeuille diversifié dans plusieurs secteurs et industries.

Investir dans ce Fonds présente d'autres risques spécifiques, qui ne sont pas pris en compte dans le calcul de la volatilité sur lequel s'appuie l'indicateur de risque, notamment :

Risque de fiscalité : risque de changement de la législation fiscale, notamment au niveau juridique et réglementaire.

Risque de liquidité: risque que les actifs du Fonds disposent, dans certains cas, de faibles niveaux de liquidité, en dépit du fait que le Fonds choisisse d'investir en priorité dans des investissements dont les contraintes de liquidité sont faibles.

Risque de conservation et de règlement : risque que les opérations du Fonds ne soient pas exécutées ou enregistrées de manière appropriée.

Risque de contrepartie : Les contreparties et émetteurs dans lesquels le Fonds investit peuvent manquer à leur obligation de restituer les dépôts en espèces et en titres, ou d'apporter le rendement attendu de ces titres. Cela peut entraîner la perte partielle ou totale de la valeur de l'actif concerné.

Risque lié aux marchés émergents : investir sur les marchés émergents peut être considéré comme spéculatif. Les réglementations juridiques et comptables peuvent apporter aux investisseurs une protection moindre que sur les marchés développés.

Risque opérationnel : risque que la valeur et la conservation des actifs du Fonds soient correctement représentées.

Risque lié aux instruments financiers dérivés : risque que les produits dérivés renforcent ou réduisent l'exposition aux actifs sous-jacents, créant ainsi un effet de levier. Leur utilisation peut par conséquent susciter de fortes variations dans la valeur liquidative du Fonds.

Le Prospectus et le Rapport complémentaire présentent plus en détail l'ensemble des risques encourus par le Fonds. Référez-vous à la section « Informations pratiques » pour savoir comment obtenir une copie de ces documents.



FRAIS APPLIQUÉS PAR LE FONDS

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement	
Frais d'entrée	0,50%
Frais de sortie	-

Il s'agit du montant maximal qui pourrait être prélevé du montant de votre investissement avant qu'il ne soit investi ou que le produit de votre investissement ne soit versé.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,12%

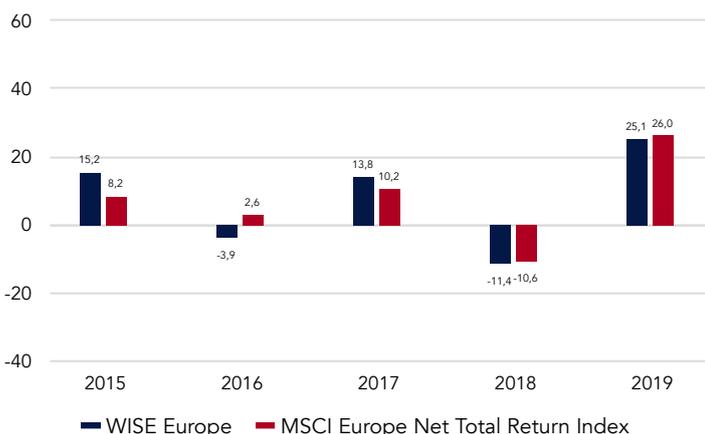
Frais prélevés sur le Fonds sur un exercice	
Commission de performance	10,00% de la surperformance de la Catégorie par rapport à l'indice de référence, sous réserve que la surperformance soit supérieure au niveau atteint lors des périodes précédentes.

Les frais d'entrée et de sortie présentés ici correspondent aux frais maximums. Ils peuvent être moins élevés dans certains cas. Veuillez prendre contact avec votre conseiller financier ou le Distributeur afin de connaître les frais d'entrée et de sortie réels.

Les frais courants sont calculés à partir d'une estimation des frais et dépenses encourus par la Catégorie d'action représentative au cours d'une année. Leur montant peut varier d'une année sur l'autre. Ces frais comprennent les commissions de surperformance et frais de transactions, hormis lorsque les frais d'entrée/sortie sont payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des actions d'un autre OPC.

Pour plus d'informations concernant les frais et commissions, veuillez consulter la section appropriée dans le Rapport complémentaire, disponible sur www.parisbertrand-sam.com.

PERFORMANCES PASSÉES %



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur de vos investissements peut diminuer ou augmenter et il est possible que vous ne récupériez pas le montant investi à l'origine.

Le graphique indique la performance annuelle en EUR de la Catégorie, par année civile depuis son lancement. La performance est exprimée en pourcentage de la valeur liquidative du Fonds, au 31 décembre. Le Fonds a été lancé en décembre 2014.

Les performances sont présentées déduction faite des frais courants et des commissions de surperformance. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas pris en compte dans le calcul.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Le Dépositaire du Fonds est HSBC France, Dublin Branch.
- Le Prospectus de l'OPCVM, le Rapport complémentaire, les derniers rapports annuels (et semi-annuels), les prix des actions et autres informations pratiques relatives au Fonds sont disponibles gratuitement en anglais sur www.parisbertrand-sam.com. Ces documents et informations peuvent également être obtenus en adressant un courrier électronique à info@parisbertrand.com.
- Le Fonds relève de la législation fiscale irlandaise. Selon votre pays de résidence, cette législation peut avoir un impact sur vos investissements. Pour davantage d'informations, veuillez prendre contact avec un conseiller.
- Le représentant et l'agent payeur en Suisse est Carnegie Fund Services SA, 11, rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève, Suisse (www.carnegie-fund-services.ch). Des exemplaires des prospectus, des DICI, des statuts, des rapports semestriels et annuels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège social du représentant en Suisse. Banque Pâris Bertrand SA (Rue du Rhône 30, CH-1204, Genève, Suisse) assure le service de paiement en Suisse.
- Le Fonds est un compartiment d'un OPCVM, une structure composée de plusieurs compartiments de différents fonds. Au sein de cette

structure, les actifs du Fonds sont distincts de ceux des autres fonds, ce qui signifie que vos investissements dans le Fonds ne seront impactés d'aucune manière par les actions des autres compartiments de l'OPCVM. Pour plus d'informations concernant la structure à compartiments multiples, veuillez consulter le Prospectus.

- Aux fins du présent document, la classe décrite n'est représentative d'aucune autre classe. Les DICI des autres compartiments de l'OPCVM sont également disponibles.
- La responsabilité des Administrateurs de l'OPCVM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus et du Rapport complémentaire de l'OPCVM.
- L'investisseur peut échanger les actions qu'il détient dans le Fonds contre des actions d'une autre catégorie de devise ou des actions détenues par un autre compartiment de l'OPCVM.
- Plus d'informations concernant la politique de rémunération de l'OPCVM sont disponibles sur le site internet www.parisbertrand-sam.com. Une version papier est également disponible gratuitement sur simple demande.